

## **EVALI : l'imputabilité de l'acétate de vitamine E se confirme de jour en jour !**

Compte Test - 2020-01-02 20:52:37 - Vu sur pharmacie.ma

L'analyse du liquide de lavage broncho-alvéolaire collecté entre août et décembre 2019 chez 51 patients présentant une EVALI (E-cigarette, or Vaping, product use-Associated Lung Injury) probable par les Centres de prévention et de contrôle des maladies américains (CDC) a révélé la présence de l'acétate de vitamine E chez 48 des 51 patients. Trois patients chez qui l'acétate de vitamine E n'a pas été retrouvé étaient des cas probables mais non confirmés d'EVALI. D'après l'article publié au «New England Journal of Medicine», aucune autre substance toxique n'a été détectée dans le liquide de lavage broncho-alvéolaire à l'exception de deux patients. Chez le premier, l'analyse a détecté de l'huile de coco en plus de l'acétate de vitamine E, et chez le deuxième, du limonène et sans acétate de vitamine E. Ces résultats ont été comparés avec les résultats de 99 sujets sains dans le cadre d'une étude sur le tabagisme qui a été menée entre 2016 et 2019. Ces sujets utilisent exclusivement la cigarette électronique ou uniquement des cigarettes. Aucune des substances analysées (acétate de vitamine E, huiles végétales, huile de triglycérides à chaîne moyenne, huile de coco, distillats de pétrole et terpènes) n'ont été identifiées chez ces sujets. Il faut également préciser que 94 % des patients EVALI ont utilisé du THC dans les 90 jours précédant la maladie. Selon les auteurs de l'étude, la détection de l'acétate de vitamine E dans le liquide broncho-alvéolaire chez la plupart des patients atteints d'EVALI apporte la preuve que les produits de vapotage peuvent délivrer de l'acétate de vitamine E au niveau du liquide respiratoire épithélial. Les données rapportées indiquent que la présence d'acétate de vitamine E dans les produits de cigarette électronique correspond au moment de l'épidémie d'EVALI en 2019. Ils ont également indiqué que le fait de couper le THC avec de l'acétate de vitamine E serait devenu courant sur le marché illicite.